

# COVID-19 : Éviter que la crise sanitaire ne se transforme en une crise alimentaire

Document de travail  
1<sup>er</sup> Avril 2020

Par **ACED**, un centre de réflexion et d'actions pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.  
<https://aced-benin.org>

---

## Avis important

- Tenant compte de l'évolution rapide de la crise COVID-19 avec de nombreuses variables encore mal connues, ce document doit être considéré comme un document de travail qui vise à partager les premières réflexions sur l'impact probable de la crise sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Il serait prématuré d'évaluer de façon exacte l'impact de la crise sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle parce qu'il dépendra de ce que nous ne savons pas encore ; par exemple combien de temps la crise va durer, à quel point les activités économiques seront affectées et quelles mesures futures seront mises en place par le gouvernement.
- Mais ce qui est faisable dans l'immédiat est d'initier un travail collaboratif entre différentes parties prenantes sur la façon dont, tous ensemble, nous pouvons éviter que cette crise sanitaire ne se transforme en une crise alimentaire.
- Nous continuons de suivre la situation et actualiserons nos réflexions en fonction de l'évolution de la crise.

---

## 1. Quoi savoir sur la pandémie

Au nombre des épidémies majeures qu'a connues l'humanité ces deux dernières décennies (i.e Ebola, Zika, Sars, Cholera, etc.), la maladie à coronavirus (COVID-19) est sans commune mesure. Apparue à Wuhan (Chine) en décembre 2019, la COVID-19 est devenue très rapidement une pandémie et une urgence sanitaire mondiale, affectant 203<sup>1</sup> pays et territoires aux quatre coins du monde. Avec plus de 719 752<sup>2</sup> cas d'infections et 33 673 morts à la date du 31 mars 2020 (soit en moins de quatre mois), la COVID-19 est devenue la priorité absolue de tous les gouvernements. La dangerosité particulière de la COVID-19 n'est pas pour autant sa virulence - sachant que le paludisme a fait 405 000 morts en 2018<sup>3</sup> - mais surtout sa vitesse de propagation qui a déclenché à l'échelle mondiale des plans de contingence historiques (i.e confinement/quarantaine, liaisons aériennes et maritimes coupées, arrêt des activités économiques non essentielles, etc.).

L'Afrique, encore épargnée il y a quelques semaines, connaît depuis peu une progression très rapide de la maladie - de 01 cas à plus de 2 234 cas en un mois<sup>4</sup> - suscitant les inquiétudes des Nations unies qui craignent que la maladie y trouve un terrain favorable à sa progression, et vienne aggraver la situation d'une région déjà meurtrie par les crises alimentaires, sécuritaires, économiques et migratoires. Les gouvernements des pays Africains à l'instar de ceux des autres régions du monde, ont déployé diverses mesures barrières parfois radicales. Le Bénin, touché par la COVID-19 depuis le 16 mars 2020, a pris une série de mesures barrières d'intensité progressive dont la dernière en date est l'établissement d'un cordon sanitaire pour

---

<sup>1</sup> Il existe environ 324 pays dans le monde dont seulement 197 reconnus par l'Organisation des Nations Unies

<sup>2</sup> <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

<sup>3</sup> <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria>

<sup>4</sup> <https://www.un.org/fr/coronavirus-covid-19/fr/covid-19-lafrique-deux-semaines-pour-contenir-la-propagation-selon-loms>

isoler les zones à risque des autres régions du pays. Ainsi la maladie est circonscrite dans une sphère géographique et les efforts sont concentrés sur une meilleure prise en charge. Dans la suite de la mise en œuvre de son plan de gestion de la crise sanitaire, le gouvernement béninois pourrait être amené à durcir les mesures, allant du confinement total au couvre-feu en passant par l'arrêt des activités économiques non essentielles.

Les mesures prises pour contrer la COVID-19 aussi bien aux niveaux international, régional que national, quoique salutaires et souveraines auront des conséquences sociales, psychologiques et économiques sans commune mesure dont l'ampleur et la durée restent encore largement non connues. De la crise sanitaire, l'humanité doit également faire face à une crise économique et financière et vraisemblablement à une crise alimentaire. Cette dernière, si elle n'est pas suffisamment anticipée et gérée de façon proactive et parcimonieuse, fera, en Afrique et au Bénin, plus de victimes que la crise sanitaire elle-même. Les instances internationales (ONU, FAO, PAM, IFPRI) et régionales (CEDEAO) alertent depuis quelques jours du risque de glissement de la crise sanitaire vers la crise alimentaire à très moyen terme, sinon plus rapidement en Afrique. Ce glissement est dû principalement à la fragilisation des systèmes de production et de distribution des aliments notamment dans les milieux urbains et péri-urbains mais aussi à la baisse du pouvoir d'achat des ménages du fait du ralentissement économique global.

## 2. Potentiel impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pistes de réflexion

Bien que les mesures prises par le gouvernement soient de nature à protéger les populations de la pandémie COVID-19, elles ont des répercussions sur les systèmes alimentaires de façon générale et donc sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En attendant de faire des estimations plus exhaustives à la fin de la pandémie, les éléments suivants du système alimentaire seront durement éprouvés.

**L'offre en aliments.** Dans le court terme, l'offre en aliments pourrait ne pas être trop affectée. Cependant la situation évolue assez rapidement et des mesures barrières plus strictes comme le confinement total, la limitation extrême des déplacements des personnes pourraient être nécessaires dans un futur immédiat, ce qui affectera durement les systèmes de production et les chaînes d'approvisionnement en aliments. Par exemple, les systèmes de production pourraient manquer de main d'œuvre du fait de la maladie ou des restrictions de déplacement. La mise en place du cordon sanitaire<sup>5</sup> impacte déjà la disponibilité de main d'œuvre pour les entreprises situées dans la zone du cordon qui utilisent des travailleurs de l'autre zone du cordon. Par ailleurs, certains groupes sociaux qui dépendent des aides alimentaires pourraient voir leur situation alimentaire se dégrader très rapidement et sans perspectives ; les enfants qui bénéficient des programmes d'aide alimentaire sont un exemple. L'autre considération importante sur l'offre d'aliments est la connexion du Bénin avec la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le Bénin est un pays importateur net de certaines denrées alimentaires, notamment les produits alimentaires manufacturés et les produits carnés. Avec la réduction des liaisons aériennes et maritimes, le Bénin pourrait souffrir des effets collatéraux des mesures restrictives prises dans les pays exportateurs de ces denrées. Une inflation des prix à très court terme pour ces denrées alimentaires est donc plausible.

### Pistes de réflexion.

- Quels sont les produits alimentaires locaux dont la disponibilité risque d'être affectée et comment prévenir une telle situation ?
- Quels sont les produits alimentaires importés dont la disponibilité risque d'être affectée et quelles alternatives locales existent pour leur substitution ?
- Les stocks tampons de produits alimentaires sont-ils une réponse appropriée à la crise ? Si oui, comment doivent-ils être organisés ?

---

<sup>5</sup> Le cordon sanitaire a pour objectif de séparer les zones plus exposées à la pandémie du reste du pays. Il couvre les communes suivantes : Cotonou, Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Sèmè-Podji, Porto-Novo, Akpro-Missérété et Adjara.

- Comment les marchés, dans le contexte national, peuvent-ils être organisés pour continuer à assurer les échanges de produits entre demandeurs et offreurs ?
- La crise est-elle une opportunité pour le « Consommer local » ? Si oui comment maximiser cette opportunité ?

**La demande en aliments.** L'impact de la crise sur la demande en produits alimentaires sera multiforme. Depuis l'annonce de la mise en place du cordon sanitaire, il y a eu une hausse dans la demande de produits alimentaires à cause des « achats de panique ». Ces achats sont essentiellement effectués par les ménages de la classe moyenne qui disposent d'épargne, entraînant une hausse soudaine dans la demande de produits alimentaires. D'un autre côté, la léthargie dans les activités économiques réduira le pouvoir d'achat des ménages et par conséquent entrainera une baisse dans la demande de produits alimentaires. Les individus qui seront les plus touchés sont les travailleurs journaliers et les travailleurs dont les activités économiques sont directement et négativement touchées par la crise comme le transport.

#### **Pistes de réflexion.**

- Un programme d'aide alimentaire ou de transfert de cash est-elle une réponse appropriée à la crise ? Si oui, comment doit-elle être organisée ?
- Quel sera l'effet d'une hausse brusque de la demande en aliments sur les prix des produits agricoles ? Quels mécanismes peuvent permettre de contrôler cette inflation des prix ?
- Comment continuer à assurer l'approvisionnement des villes tout en respectant les mesures restrictives pour lutter contre la propagation de la pandémie ?
- Quels sont les rapports villes-campagnes à entretenir pour assurer la durabilité des systèmes alimentaires ?

**Les entreprises agroalimentaires.** L'impact de la pandémie COVID-19 sur les entreprises agroalimentaires ira probablement dans les deux sens. Certaines entreprises qui dépendent par exemple du commerce régional et international auront des difficultés à écouler leurs productions tandis que les entreprises qui sont positionnées sur des chaînes de valeur dont les produits et services sont en forte demande par les ménages (surtout à revenu moyen) pourraient constater une augmentation de leurs ventes. Dans les deux cas, la crise sanitaire elle-même et les mesures mises en place pour la contenir impacteront les entreprises agroalimentaires et il est nécessaire d'approfondir l'analyse pour mieux évaluer l'impact et identifier les approches de solutions qui seront les plus efficaces.

#### **Pistes de réflexion.**

- Quelles entreprises agroalimentaires seront les plus touchées par la crise ?
- Sur quels plans seront-elles affectées ?
- Quelles chaînes de valeurs seront les plus touchées et quelles seront les répercussions sur l'offre et la demande en produits alimentaires ?
- Comment les entreprises agroalimentaires peuvent tirer profit de la crise ?
- Quelles mesures économiques peuvent réduire l'impact négatif de la crise sur les entreprises agroalimentaires ?

### **3. Perspectives**

ACED lance un appel à tous les acteurs impliqués sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour trouver des réponses à ces questions et contribuer aux efforts du gouvernement dans la lutte contre la pandémie COVID-19. Une stratégie collaborative est mise en place et comprend les éléments suivants :

**Mise en place d'un groupe de réflexion :** Il est mis en place un groupe de réflexion qui travaillera à formuler des mesures et actions préventives et correctives pour éviter que la crise sanitaire ne se transforme en crise alimentaire. La mission du groupe de réflexion est d'évaluer les effets

probables dans le court- moyen- et long-terme de la pandémie sur l'agriculture béninoise et la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de faire des recommandations éclairées aux décideurs politiques et aux praticiens.

Si vous voulez rejoindre ce groupe et contribuer aux efforts de réponse du Bénin dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, veuillez nous écrire à [contact@acedbenin.org](mailto:contact@acedbenin.org).

**Appel à contributions :** Un cadre d'échanges et de contributions est mis en place pour encourager tous les acteurs du secteur à contribuer aux efforts de compréhension des risques d'insécurité alimentaire et de formulation de recommandations aux politiques et aux praticiens. Les acteurs comprennent aussi bien les chercheurs, les praticiens du développement, le secteur privé que les organisations de producteurs ou à base communautaire. Ainsi, ces acteurs sont encouragés à fournir des informations utiles et pertinentes à l'analyse globale de l'impact de la pandémie sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces contributions seront sous la forme d'articles web, d'articles scientifiques, d'études de cas, de note de politique, ou d'autre format de communication et de partage d'expériences. Les contributions seront largement partagées avec l'ensemble des parties prenantes qui travaillent sur le sujet.

**Organisation de rencontres en ligne :** Étant donné que les rencontres physiques de plus de 10 personnes sont interdites jusqu'à nouvel ordre, des rencontres seront organisées en ligne, suivant le besoin, pour échanger et partager les perspectives des acteurs du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la lutte contre la pandémie COVID-19 et l'évitement d'une crise alimentaire.

**Mise en œuvre d'actions :** Les réponses aux questions énumérées plus haut permettront de définir des solutions et des actions concrètes à mener pour soutenir le système alimentaire en ce temps de crise et au-delà de la crise. Les acteurs s'organiseront pour mener les actions dans la limite de leur pouvoir d'exécution et de leurs capacités techniques et financières. L'ambition est de créer une dynamique de groupe et soutenir les efforts du gouvernement.

#### 4. Acteurs clés

Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) (avec ses agences et directions techniques) demeure l'acteur principal impliqué dans tout le processus. Ensuite, Il est envisagé de collaborer activement avec les autres acteurs clés notamment la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA), la Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin (PASCIB), le Conseil de l'alimentation et de la nutrition (CAN), l'Institut national des recherches agricoles du Benin (INRAB), les universités du Bénin et les organismes nationaux de développement, les organismes des Nations unies comme le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les organismes bilatéraux et multilatéraux, et les organisations internationales qui travaillent sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Si vous voulez rejoindre cette dynamique de recherche et de mise en œuvre de solutions, ou si vous désirez avoir plus d'informations, veuillez écrire à [contact@acedbenin.org](mailto:contact@acedbenin.org)**